**DEMANDE D’APPUI CIBLÉ**

*« Soutien au processus de construction, l’établissement et la soumission d’un niveau d’émissions de référence pour les forêts NERF en la RDC»*

|  |  |
| --- | --- |
| ***I. RÉSUMÉ DE LA DEMANDE*** | |
| *Objectif principal* | *L’objectif de cet appui ciblé est de soutenir techniquement et financièrement le processus de construction, l’établissement et la soumission à la CCNUCC d’un niveau d’émissions de référence pour les forêts (NERF) de la République Démocratique du Congo lors de la CoP-21 de Paris (Décembre 2015).* |
| *Résultats principaux prévus* | 1. ***Définition de la forêt****: clarifier certains éléments de la définition, notamment l’usage des terres et la catégorisation des plantations pérennes.* 2. ***Echelle****: Déterminer les régions (provinces, territoires, biomes) qui feront partie du NERF, en fonction de certains critères de sélection techniques et institutionnels* 3. ***Portée****: a) Inclure les activités liées à la Déforestations. b) Soumettre une estimation des émissions historiques conservatrice des activités liées à la dégradation de la forêt.* 4. ***Données****: Centraliser et harmoniser les données d’activités et de Facteurs d’émissions disponibles.* 5. ***Approche de construction****: étudier les émissions historiques et établir les tendances possibles* 6. ***Ajustement****: Développer un ajustement incluant certains facteurs notamment la croissance démographique anticipée, l’accessibilité et les plans de développement du territoire* 7. *Soumettre le NERF lors de la COP21 de Paris (Décembre 2015).* |
| *Montant total demandé (USD)* | *USD 335,354* |
| *Domaine(s) d’activité concerné(s) défini(s) dans la* [***Stratégie du Programme ONU-REDD***](http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=4598&Itemid=53) ***2011-2015*** | *S & MNV et Niveau d’Émissions de Référence pour les Forêts* |
| *Période prévue de mise en œuvre* | *juin-décembre 2015* |
| *Veuillez sélectionner ci-dessous le type de financement approprié :* | |
| *❑ Demande de financement d’activités REDD+ mises en œuvre à l’appui des Programmes nationaux ONU-REDD existants.*  ***X*** *Demande de financement d’activités REDD+ complémentaires à d’autres activités REDD+ définies au niveau national (stratégies nationales, processus RPP et/ou activités REDD+ financées bilatéralement) ou pour le lancement d’autres activités REDD+ (le pays n’a pas de Programme national ONU-REDD).* | |

|  |
| --- |
| **II. HISTORIQUE**  Veuillez décrire l’historique de la demande. Exemples de contenus pertinents :   * Description succincte de la situation de la préparation à la REDD+ dans le pays et des efforts déployés en faveur de la REDD+. * Justification de l’appui nécessaire (qui doit représenter une contribution spécifique et supplémentaire aux efforts nationaux REDD+ avec pour objectif de combler des lacunes ou de favoriser d’autres activités). * Établir clairement les liens avec les stratégies nationales REDD+. * Si le pays est doté d’un Programme national ONU-REDD ou s’il en est question, examiner comment l’appui demandé s’inscrit dans le Programme national/le processus R-PP. * Si l’appui tient compte des résultats d’une évaluation des besoins du pays, veuillez le contextualiser dans l’ensemble des résultats de l’évaluation. |
| **NIVEAU D’EMISSIONS DE REFERENCE POUR LES FORETS EN LA RDC**  La République Démocratique du Congo est engagée dans le processus REDD+ depuis 2009, avec l’appui du Programme ONU-REDD et du FCPF. Les critères d’accès aux paiements basés sur les résultats REDD+ sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ont été définis lors de la 19ème Conférence des Partis à Varsovie. La soumission d’un niveau de référence des forêts / niveau d’émission de référence des forêts (NRF/NERF) en constitue l’un des éléments clés. La RDC souhaite donc avancer de façon significative sur ce chantier, qui s’inscrit dans sa stratégie-cadre national REEDD, afin de démontrer des résultats concrets lors de la COP 21 à Paris. En parallèle, la RDC s’est également engagée à développer un NRF/NERF dans le cadre d’une activité de démonstration pour le Fonds Carbone du FCPF. La cohérence dans l’établissement de ces NRF/NERF doit être établie.  Suite à l’atelier tenu en Novembre 2014 par le Ministère de l’Environnement et du Développement Durable (MEDD), avec l’appui d’ONU-REDD, portant sur l’alignement de la RDC au Cadre de Varsovie, il a été décidé d’organiser un atelier spécifique les 17 et 18 février 2015 sur le niveau d’émissions de référence pour les forêts / niveau de référence pour les forêts (NERF/NRF) afin de lancer les travaux en vue d’atteindre les objectifs ambitieux fixés pour décembre 2015 et d’établir une feuille de route claire pour ce faire. L’ONU-REDD a assuré la préparation et le suivi technique de l’atelier.  Comment résultat de l’atelier, une feuille de route fut complétée lors d’une réunion technique a permis d’identifier clairement les livrables et les échéanciers, et a permis aux partenaires d’avoir un premier échange sur le partage des responsabilités. Cette feuille de route a été approuvée par le Secrétaire Général du MEDD et validée par le Point Focal REDD+.  Un groupe de travail de Niveau de Référence a été sélectionné et sera convoquée par le SG et le Programme ONU-REDD avec les responsables gouvernementaux clés de la REDD+ en RDC (Directeur de la DDD, directeur de la DIAF et Coordinateur National REDD+) afin de présenter les livrables et le partage des responsabilités prévus par la feuille de route. |

|  |
| --- |
| **III. OBJECTIFS PRÉCIS**  Veuillez décrire les principaux objectifs et activités de la demande.   * Fournir des informations détaillées sur le type d’appui demandé et inclure tous les besoins nécessitant un appui en nature, comme la connaissance, le renforcement des capacités ou des informations techniques. * Si le pays est doté d’un Programme national ONU-REDD, décrire comment l’appui demandé comblera les lacunes / viendra compléter le financement déjà perçu en faveur du Programme national. |
| Objectifs de la construction de un Niveau de Référence :  L’objectif de cet appui ciblé est de soutenir techniquement et financièrement le processus de construction, l’établissement et la soumission à la CCNUCC d’un niveau d’émissions de référence pour les forêts (NERF) de la République Démocratique du Congo lors de la CoP-21 de Paris (Décembre 2015).  Objectifs Précis :   1. *Faire une note technique avec recommandation sur l'inclusion ou l'exclusion des plantations pérennes dans la définition, sur la base d’une évaluation des plantations pérennes existantes et planifiées.* 2. *Choisir et valider les régions (provinces, territoires, biomes) qui feront partie du NERF, en fonction de certains critères de sélection techniques et institutionnels.* 3. *Faire deux ateliers provinciaux pour sensibiliser les régions choisies.* 4. *Créer une définition officielle de la déforestation et de la dégradation de la forêt qui permettent quantifier les émissions historiques des activités liées à la dégradation.* 5. *Définir les facteurs de conversion de la biomasse souterraine à utiliser.* 6. *Rédiger une note technique pour expliquer les activités de collection de données pour les trois réservoirs exclus.* 7. *Finaliser les estimations de facteurs d’émission et harmoniser les statistiques de données d’activité* 8. *Produire une note technique et recommandation sur la période historique et période d'actualisation* 9. *Créer une approche méthodologique commune sur la base de l’analyse émissions historiques, le contexte politique et socio-économique du pays et le revu des approches méthodologies des payses qui ont déjà soumis ces NERF.* 10. *Mission d'échange Sud-Sud : Mission des experts de NERF d’un ou deux pays d’Amérique Latine* 11. *Présentation du NERF lors de la COP21 de Paris (Décembre 2015).* |

|  |
| --- |
| **IV. MISE EN OEUVRE**  Veuillez décrire les dispositions à prendre pour mettre en œuvre les activités prévues.   * Nommer les principales institutions responsables de la mise en œuvre et les institutions partenaires. * Expliquer quelles ont été les mesures prises pour mobiliser les peuples autochtones et la société civile, selon le cas |
| *Les activités précédents seront mises en œuvre par les institutions responsables des différents livrables décris dans la feuille de route. Un groupe de travail* sur le Niveau de Référence des Forêts (NRF) *sera mise en place* afin de suivre la feuille de route et soutenir techniquement les institutions. Le groupe de travail *opérera sous la coordination de la Cellule Technique NRF mise en place par le Secrétaire Général du MEDD. Cette cellule technique sera composée de deux experts nationaux recrutés par le Programme ONU-REDD, qui travailleront sous la co-supervision directe du bureau du Secrétaire Général du Ministère de l’Environnement et Développement Durable (MEDD) et du Programme ONU-REDD.*  *Les institutions impliques dans la mise en œuvre de la feuille de route ont les responsabilités suivantes:*  ***Direction des Inventaires et des Aménagements Forestiers (DIAF):***   * *Produire d’une légende harmonisée et d'une méthode d'harmonisation;* * *Faire le Rapport d'évaluation des plantations pérennes existantes et planifiées ;* * *Rédiger la note technique avec recommandation sur l'inclusion ou l'exclusion des plantations pérennes dans la définition, et décision ;* * *Définir de la Déforestation et de la Dégradation des forêts, ainsi que de la Méthodologie et estimation historique préliminaire des émissions de la dégradation ;* * *Définir les facteurs de conversion de la biomasse souterraine à utiliser;* * *Préparer d'une note technique pour expliquer les activités de collection de données pour les trois réservoirs exclus ;* * *Faire le rapport d'état des lieux sur l'état des équations allométriques produits disponibles pour la RDC, incluant recommandations pour l'utilisation des équations allométriques pour le NRF;* * *Déterminer la période historique et la période d’actualisation du NRF ;* * *Élaborer une approche méthodologique pour le développement du NRF ;*   ***Direction de Développement Durable (DDD) :***   * *Rédiger une note technique et analyse sur l'inclusion ou l'exclusion de l’augmentation des stocks, la conservation, et la gestion durable, avec recommandations sur l'inclusion dans la prochaine soumission (corps ou annexe) ;* * *Etablir un dialogue institutionnel et la création d'un protocole d'accord entre le MEDD et les institutions pour faciliter le partage des données ;* * *Développer et justifier l’ajustement du NRF en analysant certains facteurs comment la croissance démographique anticipée, l’accessibilité, les plans de développement du territoire ;* * *Etablir les critères techniques, institutionnels et administratifs ainsi que la méthodologie de sélection de la région/les régions à inclus dans l’échelle de NRF ;* * *Préparer une note technique sur les critères de sélection, méthodologie et recommandations de l’échelle du NRF;* * *valider l'échelle avec les diffèrent acteurs politiques et institutionnels impliques dans NRF;*   ***CN-REDD :***   * *Sensibiliser la population et les acteurs dans les zones l’échelle de NRF  choisies*   ***Groupe de Travail NRF:***   * Donner des avis et le soutienne technique aux institutions et prenantes nationales et internationales pertinents au processus de développement du NRF en RDC ; * Se réunir périodiquement pour donner les recommandations et les clarifications des activités et résultats menés par les institutions et partenaires impliques; * Informer de l’état d’avancement au Secrétariat Général du MEDD, aux Directeurs de la DIAF, de la DDD et au Coordonnateur National REDD+ ; * Organiser des échanges techniques sur l’enjeu des NRF entre la RDC et d’autres pays/acteurs pertinents afin d’éviter les doublons et assurer une cohérence entre les différentes initiatives; * Faciliter l’organisation et la planification des sous-groupes de travail en fonction de la feuille de route et des livrables ; * Veillez au respect des échéanciers de la feuille de route et informer de façon régulière le SG du MEDD et les acteurs gouvernementaux clés de la REDD+ en RDC (CN-REDD, DDD et DIAF) de l’état d’avancement des travaux ;   ***Cellule Technique NRF :***   * Coordonner la mise en place du Groupe de Travail National sur le NRF ; * Planifier le calendrier des réunions du Groupe de Travail National sur le NRF ; * Faciliter les réunions et les échanges techniques du Groupe de Travail National et ses sous-groupes, notamment en apportant une expertise technique sur les Niveaux de Référence en s’appuyant sur l’approche ONU-REDD et sur les bonnes pratiques internationales sur les NRF; * Établir des liens avec les acteurs gouvernementaux, les partenaires financiers et techniques de la RDC, de même que les parties prenantes nationales et internationales pertinents au processus de développement du NRF en RDC ; * Contrôler et s’assurer de la qualité des livrables du Groupe de Travail National ; * Coordonner et participer activement à la rédaction de la soumission du NERF/NRF de la RDC en vue de la CdP de Paris ; * Préparer et soutenir la présentation de la soumission NERF/NRF de la RDC prévue lors de la CdP de Paris. |

|  |
| --- |
| **V. SOURCE DE FINANCEMENT**  Veuillez indiquer toute éventuelle source de cofinancement des activités prévues. |
| *…(Veuillez agrandir l’espace selon votre texte, environ 100 mots)* |

|  |
| --- |
| **VI. PLAN DE TRAVAIL RÉSUMÉ, AVEC BUDGET ET CALENDRIER**  *(Veuillez agrandir l’espace selon vos besoins. Vous pouvez également ajouter une annexe avec le plan de travail, le budget et le calendrier* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Description des réalisations et activités prévues** | **Montant (USD)** | **Période de mise en œuvre** |
| **Définition de la Forêt** | $6,373 | |
| **Livrable 1** Production d’une légende harmonisée et d'une méthode d'harmonisation; | $ 2,625 | 30 juin 2015 |
| Livrable 2 Rapport d'évaluation des plantations pérennes existantes et planifiées (localisation, quantité et variation de C, capacité de surveillance); | $ 3,273 | 10 juillet 2015 |
| **Livrable 3** Note technique avec recommandation sur l'inclusion ou l'exclusion des plantations pérennes dans la définition, et décision. | $ 475 | 15 juillet 2015 |
| **Échelle** | $ 33,850 | |
| **Livrable1** Note technique sur les critères de sélection, méthodologie et recommandation(s); | $ 7,850 | 15 juin 2015 |
| **Livrable 2** Validation politique de l'échelle | $ 10,000 | 30 juin 2015 |
| **Livrable 3**  Sensibilisation dans les zones choisies | $ 16,000 | juillet - octobre 2015 |
| **Portée - Activités** | $ 12,095 | |
| **Livrable 1**  Développement de la méthodologie d’estimation historique des émissions de la dégradation incluant la définition de la déforestation et de la dégradation de la RDC | $ 9,095 | 30 juin 2015 |
| **Livrable 2** Lettre d'officialisation du Ministre – définition de la dégradation et de la déforestation de la RDC. | - | 30 juillet 2015 |
| **Livrable 3**  Note technique sur Augmentation des stocks, Conservation et Gestion Durable | $ 3,000 | 15 aout 2015 |
| **Portée - Réservoirs de Carbone** | $ 4,944 | |
| **Livrable 1** Définir les facteurs de conversion de la biomasse souterraine à utiliser; | $ 2,981 | 30 juin 2015 |
| **Livrable 2** Préparation d'une note technique pour expliquer les activités de collection de données pour les trois réservoirs exclus | $ 1,963 | 15 juillet 2015 |
| **Données** | $ 100,313 | |
| **Livrable 1** Dialogue institutionnel et création d'un protocole d'accord entre le MEDD et les institutions; | $ 900 | 30 juin 2015 |
| **Livrable 2** Rapport d'état des lieux sur l'état des EA produits/disponibles pour la RDC, incluant recommandations pour l'utilisation des EA pour le NRF; | $ 2,413 | 30 septembre 2015 |
| **Livrable 3** Finalisation des estimations de facteurs d'émission | $ 65,000 | 30 aout 2015 |
| **Livrable 4** Production des statistiques des Données d'activité | $ 36,000 | 30 aout 2015 |
| **Approche de construction / Période historique et Période d'actualisation** | $ 1,005 | |
| **Livrable 1**  Période Historique et Période d'actualisation | $ 1,005 | 30 septembre 2015 |
| **Approche de construction / Méthodologie de construction du NRF** | $ 48,360 | |
| **Livrable 1** Approche méthodologique commune | $ 11,525 | 15 octobre 2015 |
| **Livrable 2** Document de revue des méthodologies existantes; | $ 1,650 | 15 octobre 2015 |
| **Livrable 3** Rapport de réunion d`échange sud-sud | $ 15,180 | 30 septembre 2015 |
| **Backstopping missions**  2 missions Backstopping / 2 experts par mission. | $ $ 18,000 | Septembre - Novembre |
| **Ajustement** | $ 12,925 | |
| **Livrable 1** Document méthodologique de l'approche d'ajustement et documentation justificative et Atelier de Validation National | $ 12,925 | 30 octobre 2015 |
| **Soumission de NRF à la CCNUCC** | $ 17,400 | |
| **Livrable 1** Rédaction et validation de la soumission du NERF/NRF de la RDC en vue de la CdP de Paris | $ 1,650 | 15 novembre 2015 |
| **Livrable 2** Présentation de la soumission NERF/NRF de la RDC prévue lors de la CdP de Paris | $ 15,750 | 1 décembre 2015 |
| **Activités Transversales** | $96,769 | |
| Matériel consommable | $ 1,200 |  |
| Matériel Durable | $ 1,500 |  |
| Personnel et appui technique | $ 72,292 |  |
| GOE  *Internet Connexion pour six mois ($ 13.500)* | $ 20,500 |  |
| **Montant total demandé (USD)** | **$335.354** |  |

|  |
| --- |
| **VII. SUIVI DES AVANCÉES ET NOTIFICATION (RAPPORTS)**  Veuillez expliquer comment les avancées des réalisations et des activités prévues seront contrôlées et notifiées chronologiquement. |
| *Le Secrétariat Général du MEDD produira deux rapports sur la mise en œuvre des activités : un rapport à mi-parcours qui sera soumis avant le 30 Sept 2015 et un rapport final à remettre au plus tard le 31 janvier 2016. Les rapports seront envoyés par email à M Crete, Philippe (FOM) (*[philippe.crete@fao.org](mailto:philippe.crete@fao.org)*), Forestry Officer d’ONUREDD, et à M le, Gueye, Ndiaga (*[*Ndiaga.Gueye@fao.org*](mailto:Ndiaga.Gueye@fao.org)*),Représentant de la FAO en RDC.* |

|  |  |
| --- | --- |
| **IV. POINT FOCAL NATIONAL D’ONU-REDD** | M. Benjamin TOIRAMBE BAMONINGA,  Directeur de Développement Durable,  Ministère de l’Environnement et Développement Durable (MEDD) |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**(Signature)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Institution et adresse** | Direction du Développement Durable, Ministère de l’Environnement et Développement Durable  Kinshasa, RDC |
| **Numéro de téléphone** | +243 99 995 4148 |
| **Email** | toirambe2014@gmail.com |